

Vent de Sud

Union syndicale
Solidaires



tous ensemble !

NAO CEMP : une signature qui va de soi pour Sud

Ne pas se tromper d'adversaire ni de combat. C'est dans cet état d'esprit que Sud a décidé d'apposer sa signature sur l'accord local qui prévoit :

- *un sur-intéressement de 300 €,*
- *des CESU de 300 € jusqu'aux 5 ans de l'enfant,*
- *une prime à l'embauche de 500 €,*
- *des conditions de PIA favorables (taux et réaménagement), etc.*

La Négociation Annuelle Obligatoire au sein de la CEMP vient de se terminer. A l'instar des négociations nationales elle a été sous l'influence d'une intersyndicale. **Partie de zéro en collectif, elle se solde par un sur-intéressement** (en complément de la prime de 200 € versée nationalement) **et des mesures qui répondent à une réelle attente des salariés.**

La démarche initiée localement en intersyndicale a porté ses fruits. Dans la logique de cette démarche et au vu des résultats obtenus **Sud** a décidé d'apposer sa signature.

Cette logique n'est, comme d'habitude, pas partagée par tout le monde. Il se trouve encore des esprits chagrins qui passent leur temps à dénigrer les résultats obtenus alors qu'ils n'ont rien fait pour faire évoluer la copie, se contentant d'un rôle d'observateurs muets.

Comme par hasard, ce sont les mêmes qui ont passé leur temps à casser le mouvement de



grève du 24 mars, auquel leur syndicat national appelait pourtant. Comprenez qui pourra !

Pour Sud, il n'était pas question de prendre en otages les salariés de la CEMP, notamment les jeunes, en traitant par-dessus la jambe des avantages qui sont tout sauf insignifiants au vu des salaires perçus.

Sud n'a pas voulu et ne veut tromper personne.

Faire croire que la revalorisation collective des salaires est du domaine local est un leurre démobilisateur qui fait le jeu des patrons. **Depuis la fusion de 1991 et la mise en place de la prime Midi-Pyrénées, il n'y a eu aucune augmentation collective décidée au sein de la CEMP !** Seul, en 2010, a été versé un sur-intéressement. Et encore, il était proportionnel aux salaires alors que cette année il est égal pour toutes et tous !

C'est bien dans ce contexte que **Sud** a continué à appeler à la grève car seul le « national » peut apporter les réponses aux attentes des salariés – conditions de travail respectueuses du bien-être de chacune et chacun et augmentations salariales collectives-. **Ceci explique que devant le siège de BPCE, alors que les « briseurs de grève » brillent par leur absence, Sud représentait 1/3 des manifestants.**

Défendre les salariés :

LE SEUL COMBAT DE SUD



Sud BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Epargne)

Section Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées—10 avenue Maxwell – 31100 Toulouse

Tél : 05.62.16.37.69 ou 09.66.00.18.47 / E-mail : sud.cemp@wanadoo.fr / Site : www.sudbpce.com